



Doc. 15871
24 juin 2024

Renforcer une perspective pour la jeunesse au sein des travaux de l'Assemblée parlementaire

Amendement¹ n° 1

déposé par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Dans le projet de résolution, paragraphe 3, à la fin de la première phrase, ajouter les mots suivants:

«et à renforcer l'engagement politique des jeunes et leur représentation législative».

1. 2024 - Troisième partie de session

